

à Monsieur le Baron de Nicolai  
Président de l'Académie Impériale de Petersbourg.

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous adresser, cy joint, un exemplaire de la Notice des travaux de la classe de littérature et beaux arts de l'Institut National de France, vous priant, Monsieur le Baron, de vouloir bien le communiquer à l'illustre Académie Impériale que vous présidez.

L'Académie trouvera page 17 l'extrait d'un second Mémoire que j'ai lu à l'Institut. J'espère que la matière lui paraîtra d'autant plus digne de son attention, que c'en est la première fois qu'on essaye de retracer les vestiges d'un peuple perdu jusqu'ici pour notre histoire et qu'on le fait d'après les monuments de 142 fortifications des villes les plus antiques de la Grèce et de l'Italie, qui paraissent appartenir à ce peuple et qui jusqu'ici n'ont jamais été interprétés par aucun historien. On trouve parmi les ouvrages de Pyranesi, dans le Vol. des antiquités de Cora, tous les détails nécessaires pour prendre une juste idée du genre de construction qui sert de base à la théorie nouvelle que je propose à l'égard de l'Europe Savante.

Les Savants et artistes français qui à la suite de l'expédition d'Égypte, ont fait des recherches sur les monuments de cette

contrée, n'y ont trouvé nulle part aucun monument de construction Polygone irrégulière. Il semble plutôt que la ligne de ces grands Monuments remonte vers les peuples du Nord. les lieux que l'Histoire répand sur les siècles les plus reculés des temps Heroïques, font conjecturer qu'à l'époque où les colonies orientales ont pénétré dans la Grèce, le peuple Pelasge qui l'occupait, a retrogradé. Son passage de Grèce en Italie est fixé dans nos histoires. les monuments de même nature qu'on observe dans l'une et l'autre contrée prouvent la veracité des historiens qui rapportent les faits des émigrations Pelasgiques.

D'un autre côté les irruptions que les Scythes et les Sarmates ont faites sur la Grèce et l'Asie, sont d'une antiquité immémoriale. plusieurs Savants font dériver les Pelasges des Scythes. plusieurs avaient conjecturé depuis longtemps qu'il existait des rapports très anciens entre la Grèce et les pays septentrionaux. M. Mathieu Guthrie des Sociétés Royales de Londres et d'Edimbourg, dans une lettre écrite de Petersbourg au Lord Monboddo, rapportée dans le tome 4 des annales Britanniques partie littéraire année 1797 développe des vues conformes à ces conjectures. Or si les monuments que j'attribue aux Pelasges se trouvaient aussi dans le Nord, le problème serait, ce me semble, entièrement résolu.

Par votre organe, Monsieur le Baron, j'ose donc prier l'Académie Impériale de vouloir bien m'indiquer s'il existe, à sa connaissance, dans les états de Sa Majesté Impériale,

2

quelque monument antique, qui ait des rapports avec la nature de  
ceux dont je fais l'histoire.

Quelques indices m'ont été déjà communiqués par des voyageurs.  
on m'a dit que dans l'Ukraine sur la rive droite du Dniester  
presque vis à vis Jampol a une demi lieue de Soroka il existe  
une tour ronde très élevée, isolée près de laquelle on voit des  
debris de murs qui ont appartenu à une ville antique. les  
pierres sont de forme irrégulière parfaitement jointes entre  
elles sans ciment ce qui est un caractère essentiel.

Près de Cracovie il existe dit-on des pyramides de 30 à 60 pieds  
de hauteur en pierres irrégulières bien jointes au ciseau de  
2 à 3 pieds de dimension et sans ciment.

Ces faits sont ils connus de quelque savant de votre illustre  
academie? pourrais on trouver les moyens de les faire vérifier  
et même d'en obtenir quel que dessin au simple trait avec  
les mesures? existe-t il d'autres monuments de même nature,  
et quels sont ils?

Voilà, Monsieur le Baron, des questions dont les rapports  
intéressent la république des lettres et qui ne peuvent être  
résolues que par les savants de votre contrée. ~~Pendant~~  
un séjour que nos troubles politiques m'ont fait prolonger  
pendant dix années en Italie, j'ai pu vérifier par moi  
même les faits nombreux que cette contrée m'a fournis;  
permettez que je m'adresse à vous pour le corder, espérant  
que vous voudrez bien avoir la bonté de prendre intérêt

à une question aussi importante pour l'histoire ancienne,  
 et adresser soit à l'Institut National soit à moi même  
 les éclaircissements que la réunion des lumières des différents  
 membres de l'Académie Impériale pourront fournir  
 à ce sujet.

Je suis avec un profond respect

Monsieur le Président

Votre très humble et très obéissant  
 Serviteur

Paris ce mardi  
 30 Décembre 1802

Louis Petit Gradel 

Docteur en deux Sections de l'ancienne  
 Université de Paris  
 rue du faubourg Poissonnière n° 148  
 à Paris.  
 ou bien à l'Institut National de France  
 au Louvre.